

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE**

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE
LA FORÊT**

**Conseil général de l'environnement
et du développement durable**

**Conseil général de l'alimentation,
de l'agriculture et des espaces ruraux**

PLAN NATIONAL MILIEUX HUMIDES GROUPE TECHNIQUE AGRICULTURE

Séance du 29 mars 2017

**Point d'étape de la mission interministérielle sur la
préservation des territoires d'élevage en milieux
humides**

**Marie-Hélène AUBERT et François GUERBER, CGEDD
Yves BRUGIÈRE-GARDE et Charles DEREIX, CGAAER**

La mission

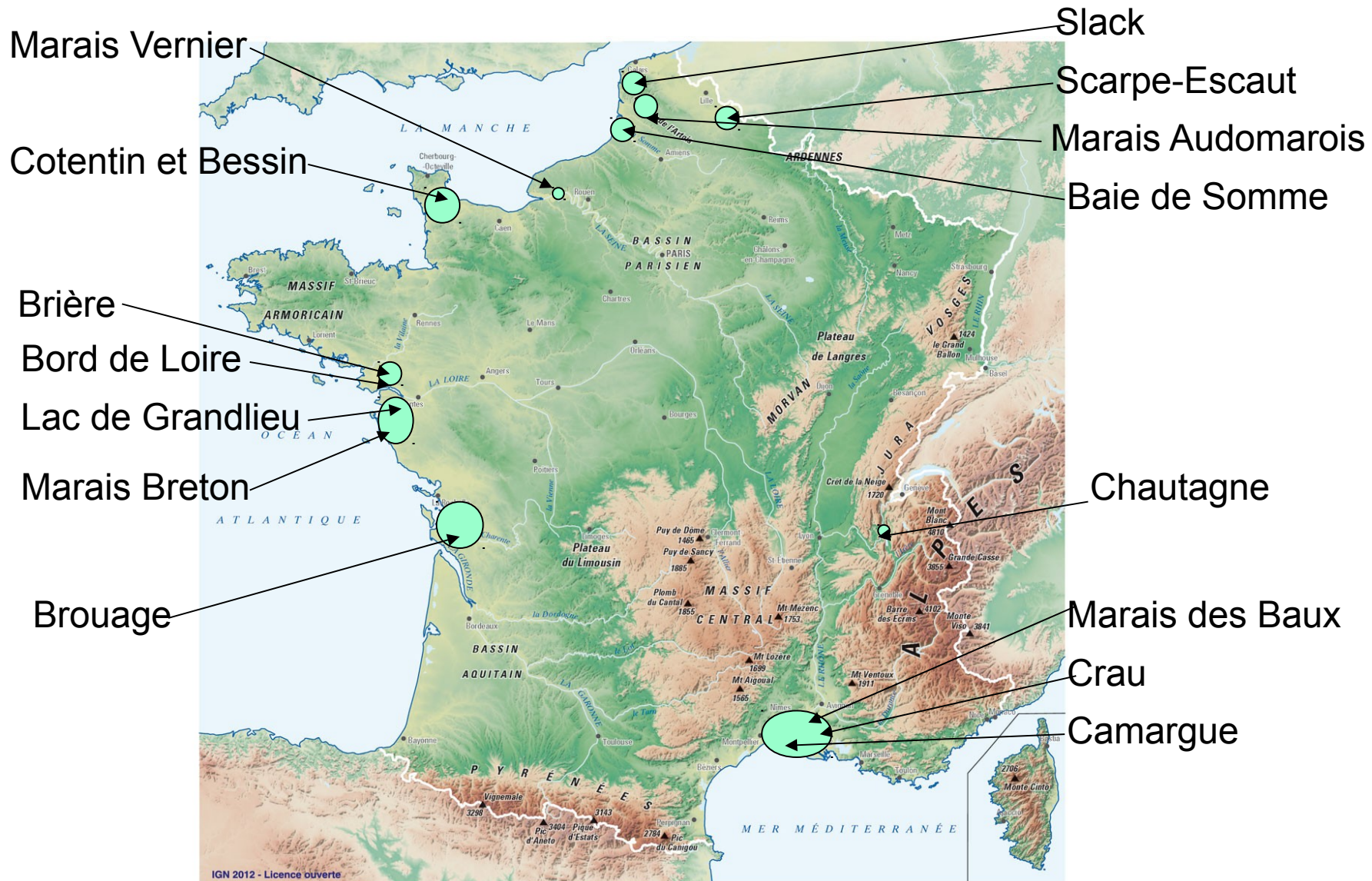
■ Lettre de mission

- **Demande conjointe MEEM et MAAF**
- **Constat, recommandations et proposition d'expérimentation**
- **Lien avec le GTh agriculture**

■ Cadrage des travaux

- **Élevages bovins, viande ou lait essentiellement**
- **Milieus humides : focus sur marais et prairies inondables**
- **Objectif : développer des synergies entre actions de production agricole et actions de protection puis de reconquête de la biodiversité (avec réplcation possible ultérieurement à d'autres activités agricoles et d'autres milieux humides)**
- **Point d'étape fin mars ; rapport final juin 2017**

Déroulement de la mission: sites visités



Déroulement de la mission

Autres rencontres

- **MAAF, MEEM**
- **Institut de l'élevage, FNAB, FNCIVAM, Scopela, INAO**
- **FNC, FNPFMA, FNPNC**
- **Ramsar France**
- **AFB et agences de l'eau**
- **Commission européenne**

Élevage et milieux en situation d'urgence

● Des éleveurs en difficulté et des soutiens financiers vacillants:

- Crise de l'élevage, prix des produits très faibles voir absence de revenu des éleveurs, incertitudes à long terme sur les marchés et la valeur des exploitations à transmettre
- Compétition autour des milieux humides entre élevage et autres activités agricoles ou de chasse
- MAEc fortement modifiées et non payées depuis 2 ans, suppression PHAE, ICHN en attente

● Une qualité écologique des milieux qui se dégrade:

- Retournement de prairies
- Fermeture des milieux
- Diminution ou disparition d'espèces
- Qualité des masses d'eau se dégrade

Élevage et milieux en situation d'urgence, mais des atouts et des initiatives prometteuses

Des atouts => à encourager - Des freins => à lever 1) en matière d'élevage

■ Assurer un revenu aux éleveurs :

Revenu = Quantité x Prix - Charges

- **Quantité** : l'objectif n'est pas de nourrir le monde avec les zones humides, mais de tirer le meilleur parti des potentialités de ces milieux naturels
- **Charges** : - des systèmes fondés sur le pâturage, selon la proportion de terres hautes ou basses, minimisent les intrants ;
- des actions collectives soutenues par la collectivité au titre des services éco systémiques doivent réduire les charges spécifiques à ces milieux (hydraulique, foncier et équipements, suivi sanitaire raisonné, lutte contre les espèces invasives)
- **Prix** : relation avec les filières pour un prix « juste », la filière «Bio» accepte de rémunérer l'amont, les circuits courts, les signes de qualité offrent des prix rémunérateurs.

Des atouts => à encourager - Des freins => à lever

1) en matière d'élevage

■ Certains éleveurs présentent de bons résultats:

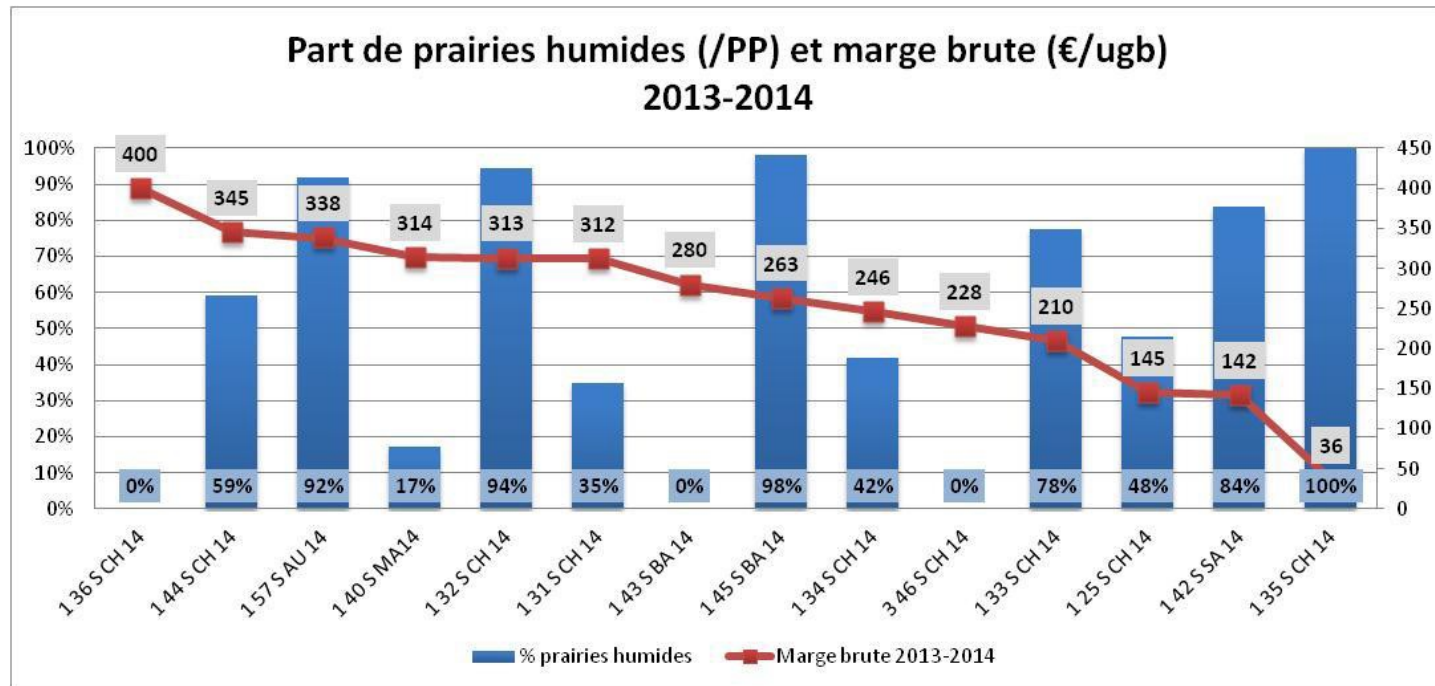
- Toujours un bon prix lié à filière « Bio », circuit court, appellation ...
- Des systèmes fourragers pointus type



PÂTUR'AJUSTE

Le réseau technique pour la valorisation des végétations naturelles par élevage.

- Cas relevés en Artois Picardie



Des aides publiques incertaines

● Les MAE, pour beaucoup un complément de revenu essentiel mais :

- changeantes et non garanties à l'avenir
- complexes et générant des coûts de transaction élevés
- bénéfice environnemental discutable
- cahier des charges et contrôles trop rigides
- attendues depuis 2 ans et PAS PAYEES!

● La perspective d'une ICHN:

- suppression de la PHAE
- nouvelle carte des zones défavorisées simples
- encore en débat sur critères (Ramsar...) et périmètres

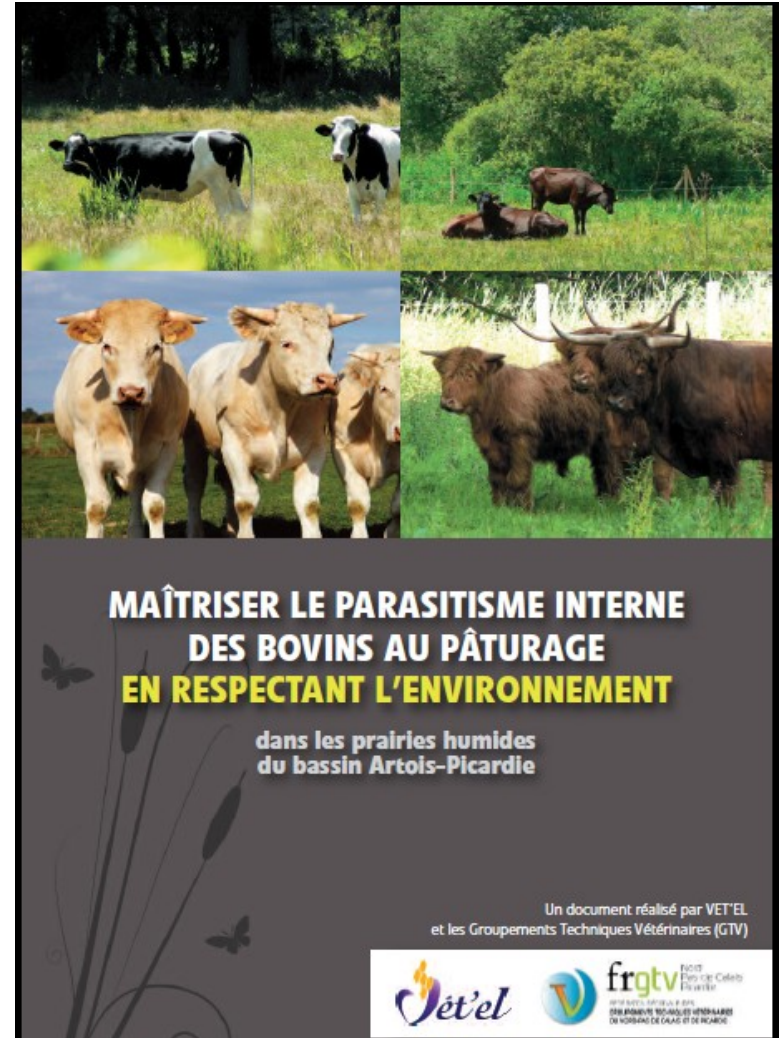
Des atouts => à encourager - Des freins => à lever 1) en matière d'élevage (actions collectives)

■ Maîtriser le parasitisme des animaux:

- Surveillance collective des animaux et des milieux
- Traitements par des produits tolérés par l'environnement et
- déclenchés sur indicateurs

■ limiter certaines espèces envahissantes et nuisibles aux milieux:

- Ragondins, Jussie, Écrevisses de Louisiane, ...



Des atouts => à encourager - Des freins => à lever 1) en matière d'élevage

■ Des actions collectives foncières ou d'équipement:

- Regroupement des parcelles des exploitations à travers la gestion de lots (Association foncière pastorale)
- Équipements de desserte
- Aménagement de points d'abreuvement
- Matériels et bâtiment d'exploitation
- Acquisition par le Conservatoire, conseil départemental ou autre personne publique puis bail d'exploitation

Des atouts => à encourager, des freins => à lever :

2) en matière de filière aval

■ Commercialisation des produits bio: une filière vertueuse

- Le consommateur accepte de payer plus cher pour des produits respectueux des milieux et des paysages
- Le distributeur partage cette plus-value avec les producteurs.

■ Vente de proximité, signes de qualité et marques:

- Circuits courts, restauration collective
- AOP, IGP, marques telles que « Valeurs Parc »
- Nécessité d'installations locales de transformation

■ Agritourisme

- Restauration à la ferme
- Hébergement

Des atouts => à encourager, des freins => à lever : 3) en matière d'environnement

- **L'eau doit être gérée au niveau du territoire de marais en recouvrant les aspects suivants:**
 - Négociation entre parties prenantes sur le calendrier d'objectifs de niveaux d'eau, mais difficulté d'adaptation aux aléas
 - Amenée d'eau, évacuation : investissement et fonctionnement des ouvrages et canaux principaux ou secondaires
 - Suivi de la qualité physico-chimique et biologique
 - Impacts en aval
- **Avec une coordination des intervenants aux différentes échelles:**
 - CLE de SAGE ou syndicat de bassin versant
 - Associations de propriétaires (ASA), à regrouper fortement
 - Commissions de concertation

Des atouts => à encourager, des freins => à lever :

3) en matière d'environnement

- **La conservation des milieux humides rend des services à d'autres bénéficiaires que les éleveurs et dont la valeur économique cumulée dépasse celle de la production agricole:**
 - Services hydrologiques aux populations riveraines des cours d'eau situées en aval (écrêtement des crues, soutien d'étiage, qualité des eaux)
 - Usages de loisirs (chasse, pêche, tourisme, nautisme)
 - Régulation climatique et valeur scientifique, esthétique ou récréative

=> Expérimenter la rémunération des services écosystémiques rendus? Cf étude Oréade

Des atouts => à encourager, des freins => à lever :

3) en matière de gouvernance

■ Les objectifs environnementaux sont planifiés au plan régional:

- Selon les zonages diversifiés (Natura 2000, SAGE, TVB, Littoral, espaces naturels...) à regrouper dans un ensemble cohérent
- Nouveau rôle des Régions pour définir les PAEC.

■ Les collectivités territoriales organisent le dialogue au niveau du territoire de projet:

- CLE et syndicats de bassin versant
- Contrats territoriaux des agences de l'eau
- Projet fédérateur des EPCI ou PNR

■ Les financements peuvent être attribués collectivement et selon une logique de résultats:

- Cas des Pays-Bas (à explorer)

Sortir de l'isolement, mieux travailler et mieux vivre dans le marais

Sociologie et conduite du changement

- Développer l'**accompagnement humain** fourni par les réseaux existants, CIVAM notamment
- Promouvoir les GIEE et autres formules contractuelles, en y affectant un minimum de **ressources humaines** (animateur, coordonnateur...)
- Valoriser et améliorer les **connaissances et savoir-faire locaux**, en lien avec les organismes de recherche nationaux et régionaux
- Proposer aux groupements d'éleveurs des **formations** adaptées aux enjeux des milieux humides
- Favoriser la **pluriactivité** ou les compléments d'activité
- Faire évoluer la fonction de **conseil** (CA par ex)
- Valoriser et intégrer le rôle des **femmes** dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets



Première réponse : 1/2 plan d'action à court terme

■ Plan d'action à court terme sous l'égide d'un porteur de projet de territoire, pour enrichir et intensifier les expériences naissantes:

- Gestion de la production animale (choix du bon système pâturant)
 - Démarches collectives d'accompagnement des exploitants (santé animale, espèces indésirables, foncier, entretien des fossés)
 - Démarches environnementales (hydraulique, planification, suivi)
 - évolution vers l'agriculture biologique, organisation des filières de valorisation des produits de qualité (sanctionnés par signe, marque ou label) ou diversification des activités

=> *Quels moyens d'animation et d'incitation à la mise en œuvre du projet territorial?*

Première réponse : 2/2 proposition d'expérimentations

- **Expérimentations innovantes, avec plate-forme d'échange entre sites et suivi d'impact:**
 - la gouvernance du projet territorial
 - la dynamique de groupe telle que GIEE
 - la mise en place d'une AFP ou le regroupement d'ASA
 - le choix du « bon » projet pâturant
 - la pertinence de l'agriculture biologique
 - un observatoire de la qualité des marais
 - un appui financier collectif
- => *Comment finaliser la liste? Comment partager l'information et les bonnes pratiques?***

Autres réponses à moyen terme (à approfondir)

■ Application de la réglementation:

- Convergence des zonages et planifications environnementales
- Simplification et automatisation des obligations déclaratives et des contrôles

■ Besoins et modalités de financement:

- Coût d'animation et coûts des différents volets des projets de territoire
- Mécanismes de financement des mesures agricoles et environnementales
- Mécanismes de rémunération des éleveurs par les bénéficiaires des services écosystémiques rendus

■ Implication des acteurs locaux dans le projet de territoire:

- Formation, appui de la recherche, rôle des femmes....

Prochaines étapes et conclusions

- Point d'étape avec les commanditaires : 5 avril
-

Merci de votre attention